



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. R2308

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Repérer et analyser des besoins individuels et collectifs en formation
- Appréhender les dimensions stratégiques, opérationnelles et techniques de la gestion de la formation continue
- Mettre en oeuvre et évaluer les résultats, l'efficacité de la politique de formation élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et la politique des ressources humaines
- Formaliser et présenter un projet professionnel devant un jury d'experts

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, responsables de la formation, chargés de formation, personnels des services ressources humaines, cadres, cadres supérieurs de santé dans la fonction publique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE

Séverine HERTE

Directrice du pôle RH et Management du CNEH

06 75 19 00 89 - severine.herte@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - Réglementation, enjeux et ingénierie de la formation**

- Positionner la fonction dans l'établissement
- Connaître la réglementation en matière de formation continue et de DPC
- Identifier les ressources internes et externes à mobiliser
- Maîtriser les différentes formes d'ingénierie de formation
- Appréhender la formation dans sa dimension stratégique et opérationnelle

► **Atelier 1 - Le métier de responsable formation et les relations avec les professionnels**

- La fonction de responsable formation : des savoir-faire, des savoir-être
- L'évolution du métier : fiche métier/fiche de poste et positionnement
- Comprendre les enjeux d'une fonction transversale
- Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement
- Les relations avec les directions fonctionnelles, l'encadrement de proximité, les agents

► **Atelier 2 - La formation, un outil stratégique au service de la performance**

- Les grands enjeux de la formation
 - la formation, un moyen au service de la réduction des écarts qualitatifs entre les besoins et les ressources
 - la formation au service de la performance individuelle et collective
 - la formation au service de l'atteinte des objectifs du pôle et de l'établissement
 - la formation au service des évolutions et de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Les facteurs d'évolution subis et choisis impactant la politique de formation à l'hôpital
- Le contexte et les enjeux de la formation dans la FPH : des défis à relever
 - les perspectives démographiques et territoriales, les changements d'organisation
 - la réforme des financements
 - l'évolution des modes de prise en charge
 - l'évolution des processus de travail

► **Atelier 3 - Rappel de la réglementation**

- Le décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie
 - les différents dispositifs offerts par la réforme et leurs conditions de mobilisation
 - la validation des acquis de l'expérience, l'entretien de formation, le passeport formation, l'entretien de parcours professionnel
 - le bilan de compétences
 - le congé de formation professionnelle
 - les périodes de professionnalisation
 - l'apprentissage
 - les actions de préparation aux examens et concours
 - les études favorisant la promotion professionnelle, les actions de conversion, etc.
- Le Compte Personnel d'Activité dont le CPF

► **Atelier 4 - Conduire un projet de formation**

- La conduite de projet : mode d'emploi
- Les éléments de méthodologie
- De la conception du projet à l'évaluation et au suivi du projet
- La structuration d'un projet et l'utilisation des outils
- Le travail attendu concernant le projet professionnel de votre validation de parcours

► **Atelier 5 - Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique**

- Les trois approches de l'ingénierie de formation : le catalogue, le recensement, l'investissement
- La démarche d'ingénierie de formation : de l'ingénierie de formation à l'ingénierie des compétences
- La diversité des méthodes d'apprentissage - le e-learning
 - la formation, la formation-action
 - les échanges de pratiques, les ateliers de co-développement
 - les apprentissages professionnels informels : le coaching individuel, d'équipe
- Les différentes étapes de conception d'une action de formation
 - des objectifs de formation aux objectifs pédagogiques
 - les principales techniques pédagogiques
 - les critères à prendre en compte dans le cadre de la conception d'une action de formation
- La démarche qualité des actions de formations

► **MODULE 2 (3 jours) - L'élaboration du plan de formation**

- Définir la politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation
- Concevoir un plan de formation et un plan de formation DPC
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer le plan de formation et de DPC
- Intégrer le conseil en évolution professionnelle dans sa pratique
- Placer le plan de formation au centre de l'agenda social

► **Atelier 6 - Politique et plan de formation : objectifs, enjeux et finalités**

- Les éléments et contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de formation et de DPC
- Les objectifs stratégiques
 - projet de territoire
 - projet d'établissement
 - projets de pôle et de service
 - projets professionnels personnels des agents
- Les orientations et priorités en matière de formation
 - les orientations ministérielles en matière de développement des compétences des personnels des établissements de la FPH
 - les orientations annuelles et pluriannuelles du projet stratégique de d'établissement
 - la politique handicap de l'établissement et le plan de formation
- Le plan de formation DPC : réglementation et différentes approches pour valider son obligation DPC

► **Atelier 7 - Le plan de formation**

- La démarche de recueil et d'analyse des besoins individuels et collectifs de formation
- Les partenaires à associer, la place centrale du responsable du service et du pôle, les instances et leurs modalités de fonctionnement
- La place de l'entretien professionnel et de l'entretien de formation dans

INTERVENANT.E.S

- Séverine Herte, Directrice du pôle RH et Management du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Valérie Gouffé, Cadre supérieure, Responsable d'un pôle formation, coach professionnel certifié RNCP1
- Stéphanie Bossin, Responsable de la formation professionnelle Personnel médical et non médical, EPS Ville-Evrard
- Cabinet Rayssac Avocats
- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Des échanges de pratiques - Des outils opérationnels - Des mises en situation - L'animation d'ateliers d'échanges de pratiques par les participants

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

l'identification et la priorisation des besoins de formation

- Les outils et modalités du recueil : enquêtes, questionnaires, fiches de demande de formation, entretiens individuels et/ou collectifs
- Les formations réglementaires obligatoires
- Le budget de la formation : cotisations et élaboration
- Le partenariat avec l'ANFH
- Les outils au service des projets personnels et professionnels
- le répertoire des métiers
- les cartographies de compétences
- les entretiens professionnels, de formation, de carrière
- La définition des priorités et l'arbitrage
- La structuration du plan de formation et de DPC par typologie d'actions
- Les parcours de formation professionnalisant
- La communication autour du plan de formation
- Le plan de formation DPC : du recueil au pilotage
- Le plan de formation médicale et de DPC

► Atelier 8 - Le pilotage et l'évaluation du plan de formation et de DPC

- La programmation des actions de formations : organisation, communication et outils adéquats
- Le budget de la formation : pilotage, évaluation et optimisation
- Le suivi des différents dispositifs de formation : BC, CPF, CFP, VAE, Apprentissage, etc.
- Des outils au service de la qualité des prestations formation: règlement intérieur, charte de l'équipe formation, fiches de poste des formateurs internes et de DPC
- L'actualisation et l'adaptation du plan de formation et de DPC au regard des évolutions, des changements à mettre en œuvre et de l'évaluation des actions
- Le pilotage et le suivi des évaluations à chaud et à froid des actions de formations
- Les déclarations administratives obligatoires en matière de formation
- Le responsable formation et les différentes commissions de l'établissement
- Le rapport d'activité annuel et le bilan social

► Atelier 9 - Le Conseil en Evolution Professionnelle

- Le CEP de quoi parle-t-on ?
- L'identification du projet
- L'accompagnement et le soutien à l'élaboration du projet professionnel
- Du projet professionnel au projet de formation : quelle articulation
- Les outils de la formation au service du projet professionnel
- Les acteurs de l'évolution professionnelle et de la mobilité interne et/ou externe

► MODULE 3 (2 jours) - Manager la formation dans un contexte économique contraint

- Maîtriser les règles de l'achat public applicables à la formation
- Choisir la meilleure offre
- Négocier avec les prestataires
- Optimiser son budget formation

► Atelier 10 - Les pratiques d'achat et les marchés publics en matière de formation

- La spécificité de l'achat de formation
- La définition d'une nomenclature spécifique à l'achat de formation
- La notion d'allotissement dans l'achat de formation
- L'achat de formation dans le cadre du GHT
- L'optimisation des offres régionales et nationales de l'ANFH
- La notion de seuil dans les marchés de formation
- Le choix de la procédure de passation

► Atelier 11 - La rédaction des documents contractuels et le choix du prestataire

- La publicité au niveau du GHT
- La rédaction des conventions de formation
- La rédaction du cahier des charges
- Le choix des critères
- L'analyse des candidatures et des offres des organismes de formation
- La négociation avec les candidats : l'intérêt des négociations dans le choix de l'organisme
- La rédaction des courriers de rejet
- Les informations communicables aux organismes non retenus

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 950 €
Non-adhérents	5 445 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 26 au 30 janv. 2026 et 25, 26, 27 févr. 2026 et 25, 26, 27 mars 2026
Paris	du 13 au 17 avr. 2026 et 20, 21, 22 mai 2026 et 1, 2, 3 juil. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

R2308

☐ Du 26/01/2026 au 27/03/2026 - 11 jours - 77 heures

☐ Du 13/04/2026 au 03/07/2026 - 11 jours - 77 heures

☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 950 €
Tarif non-adhérents	5 445 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires